



# Fiche d'inscription

**Inscription possible jusqu'au 11 avril 2019**

**Intitulé de l'action** : Inscription aux oraux fictifs se déroulant **les 26 avril 2019 et 7 mai 2019** pour les candidats admissibles aux concours externe, interne et 3<sup>ème</sup> concours

<input type="checkbox"/> Avant les résultats, je me préinscris aux oraux fictifs (envoi dématérialisé de ce document à Mme Sylvie Mascart : <a href="mailto:sylvie.mascart@ira-lille.gouv.fr">sylvie.mascart@ira-lille.gouv.fr</a> )
<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M. <b>NOM</b> : ..... <b>Prénom</b> : .....
Vous êtes : <input type="checkbox"/> EXTERNE <input type="checkbox"/> INTERNE <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> CONCOURS
Adresse personnelle : .....
.....
Téléphone du candidat : .....
<b>Adresse e-mail</b> (obligatoire pour la confirmation de l'inscription) : .....
.....
Adresse professionnelle (si vous êtes candidat « interne ») : .....
.....

<input type="checkbox"/> Je confirme mon inscription aux oraux fictifs <b><u>jusqu'au 10 avril 2019</u></b>
<b><u>CONDITIONS DE CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION POUR TOUS LES CANDIDATS :</u></b>
1. Toute inscription nécessite le renvoi de la fiche d'inscription, avec le chèque ou la prise en charge par l'administration (cf. verso), à : Institut Régional d'Administration Direction de la Formation Continue 49, rue Jean Jaurès – CS 80008 – 59040 LILLE
2. Le montant forfaitaire de la préparation est fixé à 150,00€ par stagiaire, cette somme est due même si la préparation n'est pas suivie dans sa totalité. Aucun fractionnement n'est possible.
3. Chaque inscription confirmée fera l'objet d'une convocation adressée au candidat
<b><u>FORMATION PAYANTE AU COUT FORFAITAIRE DE 150,00 €.</u></b>
<u>Le règlement est effectué :</u>
<input type="checkbox"/> Par le <b>candidat</b> En contrepartie de la formation, le stagiaire doit s'acquitter de la somme de 150€ payable par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'IRA de Lille. A défaut d'un chèque fait par le candidat aux oraux fictifs, le candidat doit inscrire son nom au dos du chèque.
<input type="checkbox"/> Par l' <b>administration</b> : compléter le verso de la fiche d'inscription En cas de financement par l'administration, le formulaire ci-joint doit <u>obligatoirement</u> être complété ; la convention sera alors établie entre l'IRA de Lille et l'administration du stagiaire.

**A compléter uniquement pour les préparations  
prises en charge par l'administration**

Dans la situation d'une prise en charge financière de la préparation « oraux fictifs » par l'administration du candidat, le document ci-après doit être dûment rempli et signé.

Une convention de formation sera passée entre l'IRA et le service ordonnateur avant le début des formations. Une attestation de présence est délivrée à la fin de la préparation.

Administration : .....

.....

Adresse : .....

.....

**NOM<sup>(1)</sup> :** ..... **Prénom :** .....

**FONCTION :** .....

Téléphone : ..... mail : .....

Atteste que les frais pédagogiques relatifs à la préparation « oraux fictifs » seront pris en charge pour l'agent concerné (au recto).

Date :

Signature :

Cachet de l'administration

(1) Nom, prénom et fonction de la personne ayant qualité pour mandater les dépenses.